



Bulletin de Santé du Végétal

HORTICULTURE ET PEPINIERE EN NORMANDIE

N°8 – 2 juillet 2026



Retrouvez gratuitement le BSV HORTICULTURE ET PEPINIERE sur le site de [FREDON Normandie](http://www.fredon-normandie.fr)



Retrouvez gratuitement les BSV sur le site de [DRAAF Normandie](http://www.draaf-normandie.fr)

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES OBSERVATIONS PONCTUELLES ET DES RELEVES DE PIEGEAGES REALISES DEPUIS 15 JOURS

	Production				Distribution / Vente	
	Pépinrière		Horticulture		Produits finis	
Secteur géographique	Département 14 - 50 - 61	Département 27 - 76	Département 14 - 50 - 61	Département 27 - 76	Département 14 - 50 - 61	Département 27 - 76
Nb d'observations	6	/	/	2	1	/
1 observation = 1 établissement à une date donnée						
Suivi piégeages						
<i>Duponchelia fovealis</i>			6	6		
<i>Lygus rugulipennis</i>			3	3		
<i>Palpita vitrealis</i>	4	1				
nombre d'établissements participants aux dispositifs de piégeage						

POINT METEOROLOGIQUE

Un épisode caniculaire exceptionnel a pris fin avec une semaine plus fraîche. La semaine prochaine, les températures journalières seront encore très élevées mais les températures devraient cette fois-ci redescendre dans la nuit. Des arrêtés sécheresse ont d'ores et déjà été pris aux niveaux départementaux. De nombreuses brûlures foliaires ont été observées sur les cultures d'arbres et arbustes observées dans cette quinzaine. Cette météo exceptionnelle pose question également sur certains cycles de ravageurs.

REJOIGNEZ LE RESEAU D'OBSERVATEURS BSV HORTICULTURE ET PEPINIERE EN NORMANDIE

Le contenu des Bulletins de santé du végétal (BSV) est basé sur les informations issues d'un réseau d'observateurs. La fiabilité du BSV est d'autant plus grande que le nombre d'observations est important.

Rejoignez le réseau et participez à l'enrichissement des BSV en apprenant à mieux observer vos cultures ou vos plantes finies !

Inscrivez-vous auprès de l'animateur : damien.loisel@fredon-normandie.fr

Identifiez les cibles de produits de biocontrôles grâce à ce logo

Identifiez les résistances de bioagresseurs à des produits phytopharmaceutiques (PPP)

SOMMAIRE

Horticulture.....	4
Les ravageurs.....	4
Acariens.....	4
Aleurodes.....	4
Pucerons.....	4
Thrips.....	5
Suivi CULTURE GERANIUM.....	5
Suivi piegeages.....	6
Pépinière.....	7
ORNEMENTALE.....	7
Les ravageurs.....	7
Acariens.....	7
Cécidomyies des feuilles.....	7
Charançons.....	8
Chenilles/Tordeuses/Mineuses.....	8
Cicadelles.....	9
Chrysomèles.....	9
Cochenilles.....	10
Pucerons.....	10
Tenthredes.....	10
Tigres.....	11
Les maladies.....	11
Anthracnose.....	11
Bactéries à <i>Pseudomonas</i>	11
Chalarose du frêne.....	12
Oïdium.....	12
Phytophthora.....	12
Les dégâts physiologiques.....	13
Brûlures foliaires.....	13
FRUITIERE.....	13
Les ravageurs.....	13
Acariens.....	13
Chenilles.....	13
Cicadelles.....	14
Pucerons.....	14
Tenthredes.....	14
Les dégâts physiologiques.....	14

Dégâts de grêle.....	14
AUXILIAIRES.....	15
BASE ABAA Auxiliaires	15
LIENS UTILES	15
NOTES BIODIVERSITE	16
Les notes nationales biodiversité.....	16
INTERCEPTIONS POPILLIA JAPONICA (OQP)	17



Les ravageurs

Acariens

1 établissement concerné

Sous abris, des attaques d'acariens tétranyques ont été constatées sur hortensia et des sauges. Les feuilles sont décolorées. Les tétranyques sont reconnaissables notamment par la présence de toile qu'ils tissent à la face inférieure des feuilles. Les dégâts sont faibles à modérés.



Adulte et œuf de tétranyque

À surveiller !

Evolution à suivre : à surveiller notamment sous abris, les conditions ont été particulièrement favorables à leur développement. La durée du cycle de *Tetranychus urticae* est fortement influencée par des températures élevées et une atmosphère sèche (le cycle se réalise en 33 jours à 15°C et en 10 jours à 25 °C).



Des produits de biocontrôle existent, cf. [liste actualisée des produits de biocontrôle](#). Contactez votre conseiller.

Aleurodes

1 établissement concerné

Sous abris, une faible présence d'aleurodes a été observée sur dipladénia.



Les aleurodes peuvent être vecteurs de virus et/ou de bactériose.



Adulte d'aleurode

À surveiller !

Evolution à suivre : les aleurodes sont présents toute l'année sous abris. La durée du cycle est d'environ 20 jours à 27°C. Ils peuvent provoquer un développement de fumagine et entraîner une dépréciation des plantes.



Des produits de biocontrôle existent, cf. [liste actualisée des produits de biocontrôle](#). Contactez votre conseiller.

Pucerons

1 établissement concerné

Un foyer de pucerons nettoyé a été observé sur dipladénia, il ne reste plus que les exuvies des différentes mues.



À surveiller !

Evolution à suivre : surveillez les cultures, les conditions restent favorables à leur développement. Observez également la présence, les stades et l'action de la faune auxiliaire.



Des produits de biocontrôle existent, cf. [liste actualisée des produits de biocontrôle](#). Contactez votre conseiller.

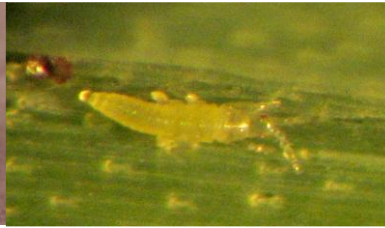
Thrips

1 établissement concerné



Adulte de thrips

(Taille réelle 0,8mm à 1,2mm)



Larve de thrips

(Taille réelle 0,6mm à 0,8mm)

Sous abris, la présence de quelques individus de thrips a été relevée dans les fleurs d'anthemis, géranium lierre-simple et œillet d'inde.



À surveiller !

Evolution à suivre : à surveiller. La température est le facteur essentiel jouant sur le développement des thrips : plus la température est élevée, plus le cycle est rapide.

SUIVI CULTURE GERANIUM

Tableau synthétique du suivi sanitaire (1 établissement)

Ravageurs	
Acariens	
Aleurodes	
Chenilles	
Pucerons	
Thrips	Présence de quelques individus dans les fleurs de géranium lierre simple

Maladies	
Botrytis	
Rouille brune	
Pythium	

	Pas d'attaque	Attaques faibles	Fortes attaques
--	---------------	------------------	-----------------

SUIVI PIEGEAGES

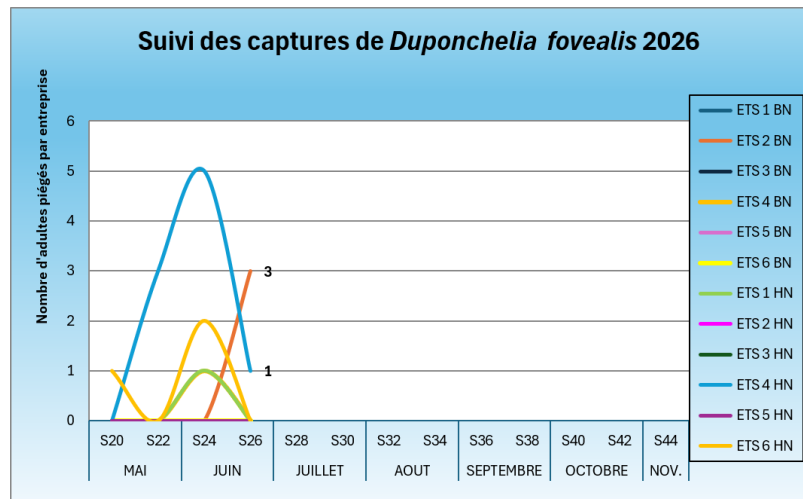
3 dispositifs de piégeages ont été installés semaine 18.

Duponchelia fovealis



Depuis 2011, un piégeage est réalisé tous les ans pour suivre les populations de *Duponchelia fovealis* en priorité sur le cyclamen. 12 horticulteurs participent à ce dispositif BSV.

4 nouvelles captures ont été enregistrées pour ce 4ème relevé. 2 établissements ont enregistré des captures. L'ETS 4HN enregistre 1 nouvelle capture (9 depuis le début), la pression semble redescendre dans cet établissement. L'ETS 2BN enregistre ses premières captures avec 3 papillons.



Lygus rugulipennis



Depuis 2024, un piégeage de la punaise *Lygus rugulipennis* est réalisé à proximité de chrysanthème. 6 horticulteurs participent à ce dispositif BSV.

Aucune punaise n'a été piégée lors de ce 4ème relevé et depuis le début du dispositif.

Nb de punaises piégées de *Lygus rugulipennis* / Etablissement

Semaine	ETS 1 BN	ETS 2 BN	ETS 3 BN	ETS 1 HN	ETS 2 HN	ETS 3 HN	Total
S26	0	0	0	0	0	0	0

Palpita vitrealis



Nouveauté cette année, un piégeage de la Pyrale du jasmin, *Palpita vitrealis*, est réalisé sur olivier (5 pièges) et troène (1 piège). 5 pépiniéristes revendeurs participent à ce dispositif.

Aucune Pyrale du jasmin n'a été piégée lors de ce 4ème relevé et depuis le début du dispositif.

Nb de pyrales du jasmin piégées *Palpita vitrealis* / Etablissement

Semaine	ETS 1 BN	ETS 2 BN	ETS 3 BN	ETS 4 BN Olivier	ETS 4 BN Troène	ETS 1 HN	Total
S26	0	0	0	0	0	0	0



ORNEMENTALE

Les ravageurs

Acarie

2 établissements concernés

Sous abri et à l'extérieur, des attaques d'acariens tétranyques ont été observées sur *Nerium oleander* et *Ceanothus* sp. avec des feuilles décolorées.

Dégâts d'acariens tétranyques
sur *Nerium oleander*



À surveiller !

Evolution à suivre : à surveiller. La durée du cycle est fortement influencée par des températures élevées et les atmosphères sèches ou humides en fonction du type d'acariens. Vérifiez la présence et l'action de la faune auxiliaire.



Des produits de biocontrôle existent, cf. [liste actualisée des produits de biocontrôle](#). Contactez votre conseiller.

Cécidomyies des feuilles

1 établissement concerné

Des dégâts de la Cécidomyie du févier, *Dasineura gleditchiae*, ont été constatés dans plusieurs parcelles d'un établissement. Les folioles se transforment en galles. Les pousses infestées se déforment et l'élongation des nouvelles tiges est ralentie. Certaines branches en cas d'attaques répétées peuvent se dessécher.



Dégâts caractéristiques
de *Dasineura gleditchiae*



À surveiller !

Evolution à suivre : surveillez les générations, on en compte 3 à 5 par an. Les dégâts sont surtout esthétiques et sont préjudiciables sur jeunes plants.

Des dégâts de *Dasineura crataegi* ont été constatés sur un lot d'aubépine dans une parcelle de pleine terre. Les adultes apparaissent au printemps et les femelles pondent leurs œufs à l'extrémité des jeunes pousses. La croissance est alors arrêtée par le développement des larves qui entraînent la formation de galles compactes et en rosette. Ces cécidomyies déforment les plants et provoquent des retards de croissance.



À surveiller !

Evolution à suivre : les rosettes ne présentaient plus de larves et la croissance des aubépines était en cours de reprise. La canicule a sûrement précipité une génération et la nymphe au sol de celle-ci. On compte généralement 2 à 3 générations par an.

Des galles de la Cécidomyie des feuilles du hêtre, *Mikiola fagi*, ont été observées sur des exemplaires de *Fagus sylvatica* 'purpurea'. Les dégâts sont purement esthétiques. Il n'y a rien à faire. Bien souvent, Les larves peuvent être tuées à l'intérieur de leur galle par un fort développement du champignon endophyte *Apiognomonium errabunda* ou par parasitisme.

Charançons

1 établissement concerné

Des dégâts modérés du Charançon du frêne, *Stereonychus fraxini*, ont été relevés dans plusieurs parcelles de pleine terre d'une pépinière uniquement sur frênes. Les dégâts consistent en des décapages des feuilles.

Néanmoins, il faut être vigilant en cas de pullulation comme ici, car cela affaiblit les sujets attaqués et risque, pour les plus atteints, d'attaques de parasites de faiblesse. En outre, la destruction du bourgeon terminal par les adultes sur des jeunes plants peut entraîner la formation de baïonnettes.



Larve du Charançon du frêne,
Stereonychus fraxini

Fin du risque

Evolution à suivre : il semblerait qu'avec l'épisode caniculaire, les adultes soient déjà en hibernation en cette fin juin – début juillet avec 15 jours / 1 mois d'avance sur une année classique. Possibilité de 2 à 3 pontes par an d'avril à fin juillet. La ponte est déposée en début de printemps sur la face inférieure des feuilles à proximité d'une nervure centrale. Les larves rongent exclusivement l'épiderme de la face inférieure du limbe en occasionnant un décapage. L'évolution larvaire dure une quinzaine de jours. La nymphose intervient dans un cocon jaunâtre, à même la feuille ou dans la litière. Les jeunes adultes apparaissent 8 à 10 jours après et poursuivent les dégâts sur les feuilles. L'insecte adulte hiverne habituellement dans la litière dès la fin du mois de juillet.

Chenilles/Tordeuses/Mineuses

2 établissements concernés

A l'extérieur, quelques nids de Bombyx cul-brun, *Euproctis chrysorrhoea*, ont été constatés sur *Prunus serotina*.



Attention, les poils de ces chenilles sont urticants et redoutés. Ces poils peuvent provoquer des réactions allergiques chez l'homme et les animaux.

Le cycle ne présente qu'une seule génération par an. Les adultes volent de fin juin à début juillet. Le vol a surtout lieu en fin de journée. La femelle dépose ses oeufs (200 à 300) par paquet recouvert de poils marrons, à la face inférieure des feuilles. La ponte mesure 1,5 à 2,5 cm de long. Les feuilles de la couronne supérieure des arbres ou des tiges du sous-bois, des haies et buissons, sont privilégiées. Deux à trois semaines après la ponte, c'est à dire fin août -début septembre, les jeunes chenilles émergent et commencent aussitôt à brouter l'épiderme des feuilles, et ce jusqu'à l'automne (dégâts d'été). Au fur et à mesure de leur avancée, elles tissent de minuscules fils de soie, jusqu'à recouvrir les feuilles d'un réseau soyeux qui constitue la base de leur habitacle hivernal. A l'automne, au stade L3, elles terminent la construction du nid dans lequel elles vont hiberner. Au printemps suivant (mars à fin avril), les chenilles devenues urticantes perforent les parois du nid. Très affamées, elles dévorent feuilles, bourgeons et boutons floraux avant même leur épanouissement (dégâts de printemps). La nymphose intervient en juin dans un "nid de printemps", le plus souvent aux intersections des rameaux secondaires et des pétioles.

Fin de risque

Evolution à suivre : nymphose terminée. Vol en cours.

Sous abri, la présence de larves de tordeuses a été observée sur *Feijoa sellowiana*. Les chenilles s'abritent et se nourrissent dans les feuilles enroulées ou agglomérées entre elles par des fils de soie.



À surveiller !

Evolution à suivre : la météo est favorable au vol et aux pontes. Surveillez vos cultures à l'extérieur comme sous abris.



Des produits de biocontrôle existent, cf. [liste actualisée des produits de biocontrôle](#). Contactez votre conseiller.

Des mines de la Mineuse des feuilles de platane, *Phyllonorycter platani*, ont été constatées sur un lot de *Platanus orientalis* dans une parcelle de pleine terre de la Manche.



Pas de risque

Evolution à suivre : pas de risque actuellement car la 1^{ère} génération est finie avec 1 mois d'avance, 2^{ème} génération à venir. Ces mines ne présentent pas de problématique réelle en pépinière, afin de diminuer la pression, les feuilles peuvent être ramassées et détruites à l'automne.

Cicadelles

2 établissements concernés



Cicadelle de la mélisse
Eupteryx melissae

Sous abri, une attaque importante de cicadelles du genre *Eupteryx* sp. a été observée sur *Phlomis fruticosa*. Les feuilles présentent de nombreuses traces de piqûres de nutrition. Une attaque plus faible a également été signalée sur *Phormium* sp.



À surveiller !

Evolution à suivre : à surveiller. Par leurs piqûres sur les feuilles, elles déprécient la valeur des plantes et peuvent stopper leur croissance par fortes attaques.



Des produits de biocontrôle existent, cf. [liste actualisée des produits de biocontrôle](#). Contactez votre conseiller.

Chrysomèles

1 établissement concerné



Adulte et larves de *Melasoma populi* sur saule

A l'extérieur, une faible présence de chrysomèles a été observée sur peuplier.

Il s'agit de la chrysomèle du peuplier, *Melasoma populi*.



À surveiller !

Evolution à suivre : on compte 2 à 3 générations par an du printemps à l'automne. A surveiller uniquement sur les jeunes plants.

Cochenilles

2 établissements concernés

Une attaque de cochenilles farineuses a été observée sur *Gardenia jasminoides* dans un point de vente. Dans une parcelle de production hors-sol, une forte attaque d'*Icerya purchasi* a été observée sur *Cornus kousa*.



À surveiller !

Evolution à suivre : Les nymphes nouvellement écloses sont rouge vif, avec des antennes foncées et de fines pattes brunes. Les antennes ont six articles. C'est la première étape de dispersion. Les nymphes peuvent être transportées par le vent vers de nouveaux endroits, ramper jusqu'aux plantes voisines ou se laisser porter par d'autres animaux. Après trois mues, la femelle commence à pondre ses œufs et à sécréter le sac ovipare bien visible. À mesure que le sac ovipare se forme, l'abdomen de la cochenille s'incline progressivement jusqu'à ce qu'elle semble se tenir sur la tête.



Des produits de biocontrôle existent, cf. [liste actualisée des produits de biocontrôle](#). Contactez votre conseiller.

Pucerons

1 établissement concerné

Sous abris, une faible attaque de pucerons a été observée sur *Pittosporum sp.*



À surveiller !

Evolution à suivre : surveillez vos sujets, les conditions météo sont toujours favorables à leur développement. Observez également la présence, les stades et l'action de la faune auxiliaire.



Des produits de biocontrôle existent, cf. [liste actualisée des produits de biocontrôle](#). Contactez votre conseiller.

Tenthredes

1 établissement concerné

Des nids de la Lyda du poirier, *Neurotoma saltuum*, ont été observés sur aubépine

Cette espèce, plus inféodée au poirier, infeste également les *Cotoneaster*, les néfliers ou encore les aubépines comme ici. Attention à ne pas confondre avec l'hyponomeute. Les larves et les chenilles de ces 2 insectes vivent abritées dans des toiles communes entraînant une défoliation des branches.



La Lyda du poirier,
Neurotoma saltuum



À surveiller !

Evolution à suivre : supprimez manuellement les nids dès leur apparition.

Des attaques de *Caliroa cerasi* ont été observées sur aubépine.

Appelée "Tenthrede limace" en raison de son aspect, *Caliroa cerasi* décape les épidermes foliaires.



Pas de risque

Evolution à suivre : pas de suivi particulier à faire, il s'agit uniquement de dégât esthétique.

Tigres

1 établissement concerné



Adulte et excréments au revers d'une feuille

A l'extérieur sous ombrière, la présence du Tigre du Pieris, *Stephanitis takeyai*, a été observée sur *Pieris* sp..

 **À surveiller !**

Evolution à suivre : on compte plusieurs générations par an. Observez attentivement le revers des anciennes feuilles et plus particulièrement sur les feuilles présentant des piqûres de nutrition même si ce sont d'anciens dégâts. Les pontes sont cachées dans les déjections noirâtres. Surveillez l'émergence de larves.

Les maladies

Anthracnose

1 établissement concerné

Une attaque d'anthracnose, *Marssonina salicicola*, a été observée sur des jeunes baliveaux de *Salix* sp..



Anthracnose du saule,
Marssonina salicicola

 **À surveiller !**

Evolution à suivre : A la fin de l'été, rabattre et détruire les branches infectées, pour réduire la propagation de la maladie au printemps suivant grâce à une nouvelle pousse saine. La contamination redémarre dès le mois de février. Le printemps doux et parfois humide a été favorable à cette maladie.

Bactéries à *Pseudomonas*

1 établissement concerné

Pseudomonas savastanoi pv. *Nerii*, cette maladie bactérienne a été observée dans 1 point de vente. Elle provoque l'apparition de galles sur rameaux, fleurs, pétioles et nervures des feuilles sur laurier rose. En cas de fortes attaques, elle peut provoquer le dépérissement des arbustes atteints. La bactérie pénètre dans une plante à la faveur de blessures naturelles ou artificielles. Une fois dans la plante, elle produit une enzyme qui dégrade les parois cellulaires. Les cellules adjacentes réagissent par hypertrophie ce qui cause les galles.



Pseudomonas savastanoi
pv. *Nerii*

 **À surveiller !**

Evolution à suivre : la météo de cette année a été moins favorable que l'année dernière. A suivre.

Méthode de lutte et prophylaxie :

- ↳ Achetez des plants sains !
- ↳ N'arrosez pas par aspersion.
- ↳ Désinfectez les outils de taille et éliminez les parties malades.

Chalarose du frêne

1 établissement concerné



La chalarose est une maladie du frêne. Elle est apparue en Pologne au début des années 90. Les premiers symptômes en France ont été observés en Haute-Saône en 2008 et en 2014 en Normandie.

Symptômes de *Chalara fraxinea* / *Hymenoscyphus fraxineus* sur *Fraxinus excelsior*

Des symptômes caractéristiques (nécroses corticales avec couleur orangée de l'écorce et flétrissement de rameaux) ont été observés dans une pépinière sur de nombreux frênes.

 **À surveiller !**

Evolution à suivre : Les plants atteints ne sont plus commercialisables. Ils menacent directement le reste de la production et les sujets des haies avoisinantes. La destruction des sujets atteints voire des planches est fortement conseillée.

Oïdium

2 établissements concernés

A l'extérieur, des attaques faibles à fortes ont été observées sur *Quercus* spp., *Amelanchier* spp. et *Acer campestre*.

 **À surveiller !**

Evolution à suivre : l'oïdium prolifère à la faveur de l'amplitude thermique entre le jour et la nuit et de l'humidité.



Des produits de biocontrôle existent, cf. [liste actualisée des produits de biocontrôle](#). Contactez votre technicien.

Phytophthora

1 établissement concerné

A l'extérieur, des cas de *Phytophthora cinnamomi* ont été à nouveaux observés sur rhododendron.



Phytophthora cinnamomi sur *Rhododendron*

 **Risque élevé**

Evolution à suivre : les conditions ont été favorables à la propagation de la maladie. Pour limiter toute propagation, il convient de retirer la ou les plantes atteintes et d'éviter l'eau stagnante sur la bêche de stockage lors des arrosages manuels ou par aspersion car ce champignon peut être véhiculé par l'eau. Le coup de chaleur actuel est propice à la détection des cas par stress hydrique. Les plantes touchées ont un port affaiblis en parapluie.



Des produits de biocontrôle existent, cf. [liste actualisée des produits de biocontrôle](#). Contactez votre conseiller.

Les dégâts physiologiques

Brûlures foliaires

2 établissements concernés

Suite à l'épisode caniculaire, de nombreuses brûlures foliaires ont été observées en pleine terre ou en hors sol avec un effet de bordure non négligeable sur divers arbres et arbustes.

Brûlure foliaires constatées suite à l'épisode de canicule : *Prunus serrulata* 'Kanzan' en pleine terre et *Rhododendron X* en hors-sol.



FRUITIERE

Les ravageurs

Acarieus

2 établissements concernés

La présence de phytopte a été signalée :

- *Eriophyes pyri* sur poirier. Les attaques sont importantes sur certaines variétés.
- *Eriophyes erineus* sur noyer.



À surveiller !

Evolution à suivre : les dégâts sont surtout esthétiques. Seuls les jeunes sujets peuvent en souffrir considérablement.



Dégâts de phytoptes sur feuille de poirier

Dégâts de phytoptes sur feuille de noyer

Chenilles

1 établissement concerné



Nid d'Yponomeute du pommier, *Yponomeuta malinellus*

La présence de nids d'Yponomeute du pommier, *Yponomeuta malinellus*, a été observée dans un établissement. Les nids sont vides désormais. Ces chenilles défoliatrices confectionnent en effet de gros nids en bout de branche facilement repérables. Au vu des données de la filière JEVI, l'année a été propice à l'hyponomeute du pommier alors que ce dernier s'était fait discret ces dernières années. Il suffit bien souvent d'enlever les nids manuellement. Les prédateurs sont divers : hyménoptères (chalcidien), mouches (tachinaires) et oiseaux (passereaux).



Fin de risque

Evolution à suivre : nymphose terminée. Il y a une génération par an. Les papillons ont des mœurs nocturnes, de juin à août selon les situations. Les femelles pondent 15 à 70 œufs. L'éclosion a lieu 15 jours plus tard. La jeune larve entre alors en diapause sous l'enveloppe de l'œuf jusqu'au printemps suivant. L'activité larvaire, qui débute par une phase mineuse, redémarre en mars. La nymphose a lieu en mai.

Cicadelles

1 établissement concerné

La présence de cicadelles vertes et blanches (larves et adultes) est notée à la face inférieure des feuilles sur certaines parcelles. Les cicadelles blanches induisent des petites taches décolorées visibles à la face supérieure des feuilles réduisant la surface photosynthétique. Les symptômes engendrés par les cicadelles vertes sont différents, ils sont souvent localisés à l'extrémité des pousses, le bord de la feuille jaunit et cette dernière prend la forme d'une cuillère.



À surveiller !

Evolution à suivre : les conditions actuelles sont favorables à leur développement. A surveiller.

Pucerons

3 établissements concernés

A l'extérieur, de faibles attaques de pucerons verts ont été constatées. Ce puceron est peu préjudiciable par rapport à *Dysaphis plantaginea* (Puceron cendré). Des enroulements vides de ce dernier ont été observés avec des pupes de syrphes.



À surveiller !

Evolution à suivre : surveillez les cultures, les conditions extérieures actuelles sont favorables à leur développement. Observez également la présence et l'action de la faune auxiliaire. Pour *Dysaphis plantaginea*, vérifiez que la migration s'est bien effectuée sur plantain.



Des produits de biocontrôle existent, cf. [liste actualisée des produits de biocontrôle](#).
Contactez votre conseiller.

Tenthredes

1 établissement concerné

Un début d'attaque de la Tenthrede du groseiller du genre *Euura*, a été observé sous abri avec déjà quelques défoliations complètes sur *Ribes uva-crispa*.



À surveiller !

Evolution à suivre : il s'agit d'un genre univoltin, fin du risque à venir.



Tenthrede du groseiller

Les dégâts physiologiques

Dégâts de grêle

1 établissement concerné

Suite à un orage avec une violente averse de grêle, des impacts de grêles sont visibles sur plants de fruitiers.



BASE ABAA Auxiliaires



La bonne identification et connaissance des auxiliaires se révèle très utile dans le cadre de la protection intégrée. Cela permet de mieux connaître et estimer la régulation naturelle et d'ajuster ainsi les méthodes préventives mises en œuvre, et le choix des méthodes de lutte à appliquer, qu'elles soient chimiques ou non.

Les ressources qui concernent les auxiliaires sont disséminées sur des sites déjà en lien sur EcophytoPIC (*Ephytia, Fredon, Instituts Techniques Agricoles,...*) mais il n'est pas simple pour un internaute d'accéder rapidement à une donnée ciblée.

C'est pourquoi nous avons créé une base recensant à la fois les organismes utiles (Auxiliaires), nuisibles (BioAgresseurs) ainsi que les Accidents physiologiques et climatiques : la base ABAA.

LIENS UTILES



Tester vos connaissances sur les auxiliaires à travers ce quiz :

<https://ecophytopic.fr/pic/pour-aller-plus-loin/quiz-auxiliaires-des-cultures>



Les notes nationales biodiversité



La réglementation pour la protection des insectes pollinisateurs a évolué depuis fin 2021.



Cliquer ici pour télécharger la note d'information BSV-Abeille 2022

https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220330-note_abeilles_2022.pdf

Cliquer ici pour découvrir les nouvelles dispositions réglementaires pour la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs <https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-dispositions-reglementaires-pour-la-protection-des-abeilles-et-des-insectes>



« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>



Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>



INTERCEPTIONS POPILLIA JAPONICA (OQP)



Depuis le focus réalisé dans le précédent BSV pour sensibiliser à surveiller *Popillia japonica* pendant la période d'observations la plus propice (de juin à septembre), des communications sur les premières interceptions 2026 ont eu lieu dans une région allemande (Land de Bade-Wurtemberg) et dans deux régions françaises (Bourgogne-Franche-Comté).

4 individus ont été piégés en Allemagne dans la zone tampon de la zone délimitée du foyer de Bâle. En 2025, des individus avaient déjà été piégés.

<https://www.lalsace.fr/environnement/2026/06/27/des-scarabees-japonais-captures-a-fribourg-en-brisgau-une-premiere-en-2026>

Première détection de *Popillia japonica* le 16 juin dans la région Bourgogne-Franche-Comté sur la commune d'Ecot et la première détection sur le territoire national en 2026: 1 individu isolé.

[Popillia japonica détecté dans le Doubs : consignes de signalement | DRAAF Bourgogne - Franche-Comté](#)

Le 18 juin, le scarabée japonais *Popillia japonica* a été détecté pour la première fois en région Provence-Alpes-Côte d'Azur sur la commune de Cannes : 2 individus isolés (1 mâle et 1 femelle).

[Première détection du scarabée japonais Popillia japonica en région PACA | DRAAF PACA](#)

Des renforcements des dispositifs de piégeage et des prospections sont actuellement en cours pour s'assurer qu'il ne s'agisse que d'interceptions.

L'appel à vigilance est redoublé afin de faire les détections les plus précoces possible.

La Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) rappelle que la détection précoce est déterminante pour maximiser les chances d'éradication et prévenir l'établissement de ce ravageur considéré comme un Organisme de Quarantaine Prioritaire, et qui est susceptible de menacer plus de 400 espèces végétales sur notre territoire.

Pour plus d'informations, vous pouvez retrouver une fiche descriptive de la plateforme d'Epidémiosurveillance en Santé Végétale (ESV) : https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_POPIJA_Popillia_japonica.pdf

Mais aussi : [l'avis et le rapport de l'Agence sur l'évaluation du risque simplifiée \(ERS\) lié à Popillia japonica, le scarabée japonais, pour la France métropolitaine.](#) ,

<https://fredon.fr/actualites-france/le-scarabee-japonais-detecte-en-alsace-une-premiere-en-france> et https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/afficheb-scarabeejaponica_vf.pdf

Pour aller plus loin :

[Bulletin Sanitaire N°2 - Popillia japonica : situation en France et dynamique d'expansion en Europe fin 2025](#)

Et la note nationale BSV (ci-jointe): <https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/note-nationale-bsv-scarabee-japonais-popillia-japonicas-a4244.html>

Scarabée japonais

Popillia japonica



Cet insecte polyphage est un organisme de quarantaine prioritaire (OQP) dans l'Union européenne. Sa détection récente à la frontière franco-suisse appelle à la plus grande vigilance. La présente note donne des informations sur sa biologie, la manière de le reconnaître et les consignes à respecter lors d'une détection, en rappelant que la surveillance précoce donne les meilleures chances d'éradication.

Taxonomie

Nom scientifique actuel : *Popillia japonica* (Newman).
Classe : Insectes – Ordre : Coléoptères. Famille : Scarabéidés.
Genre : *Popillia* - Espèce: *japonica* - Code OEPP: [POPIJA].
Noms vernaculaires : scarabée japonais, hanneton japonais.



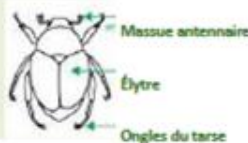
Filières végétales concernées

L'insecte peut s'attaquer à plus de 400 plantes, dont des hôtes majeurs.

Viticulture (production viticole, vigne de table, de plants, vignes-mères), arboriculture fruitière (fruits à coque, à noyau, à pépins, petits fruits), maraîchage (fraisier, maïs doux), grandes cultures (industrielles et fourragères : maïs, luzerne, soja), forêts, jardins, espaces végétalisés et infrastructures (espaces verts paysagers communaux ou privés, jardins de particuliers, arboretums, roseraies, terrains de sports dont les golfs, campings, parcs d'agrément ou de loisirs, infrastructures, zones industrielles ou commerciales, cimetières, aéroports, ports de commerce et marchés d'intérêts nationaux ou privés, zones naturelles ou semi-naturelles, telles que les haies bocagères et les déprises agricoles).

Carte d'identité

- *P. japonica* est un coléoptère : les ailes antérieures sont transformées en élytres
- *P. japonica* est un Rutelidae : la massue antennaire est formée de 3 feuillets mobiles, les ongles des tarses postérieurs sont inégaux



Larve de type melonanthoïde.



Corps arqué en « C », pattes développées, extrémité de l'abdomen dilaté.
Rangée d'épines sur la face ventrale du dernier segment abdominal (écusson anal) disposée en forme de V.

Biologie

Adultes : 9 à 11 mm. La tête, le thorax, l'abdomen et les pattes sont vert métallique, les élytres sont bruns. Plusieurs touffes de soies blanches sont présentes au pourtour de l'abdomen, d'environ 10 mm de long et 6 mm de large.

Œuf : 1,5 mm, de forme ovale et de couleur blanche, 40 à 60 œufs par ponte.

Larve : 3 stades larvaires. 13 à 16 mm à maturité. La tête est brun-orangé avec de fortes mandibules (type broyeur) de couleur foncée. Le corps, en forme de "C", est translucide ou blanc crème (les jeunes larves sont translucides, tandis que les larves matures sont plus blanches). L'accumulation de matières fécales dans la portion postérieure de l'intestin peut donner un aspect grisâtre ou noir à l'extrémité de l'abdomen. Les rangées d'épines présentes sur la section

ventrale du dernier segment abdominal (raster) sont disposées en "V".

Pupe : de même taille que l'adulte. Les pattes, les antennes et les ailes sont repliées près du corps. D'abord de couleur crème, elle prend graduellement une teinte vert métallique.

Cycle de développement : les œufs sont pondus dans les pâtures, pelouses et gazons. Les larves terricoles (vers blancs) passent l'hiver dans le sol. Lors de la remontée des températures au printemps, les larves se déplacent jusqu'à

l'horizon de surface du sol et se nourrissent au passage des racines de graminées, mais elles apprécient également les racines d'autres plantes. Ces larves blanchâtres à tête orange à brun clair se nymphosent au bout de quatre à six semaines. Le scarabée adulte émerge entre mai et juillet et commence à se reproduire rapidement.

Statut réglementaire

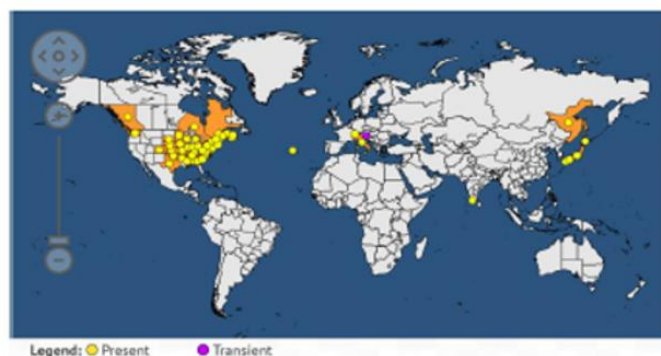
Popillia japonica est classé parmi les organismes de quarantaine prioritaires dans la réglementation européenne en santé des végétaux (Règlement [UE] 2019/1702), car sa présence peut représenter une menace économique, environnementale ou sociale importante pour le territoire de l'Union européenne et la Suisse.

Le transport, la détention, la multiplication et la dissémination de scarabées japonais vivants sont interdits dans l'Union européenne.

Distribution géographique

Originaire du nord du Japon et de l'Extrême-Orient de la Russie (uniquement des îles Kouriles), *P. japonica* a d'abord été découvert aux USA, dans le New Jersey, en 1916. Il est probablement entré aux États-Unis au stade larvaire avec des bulbes d'iris. Ce ravageur réglementé de quarantaine a été trouvé sur l'île Terceira, aux Açores, au Portugal dans les années 1980. Sa capacité d'adaptation à de nouveaux biotopes et sa dynamique de population ont favorisé son établissement sur cette île et, par la suite, sur trois autres îles açoriennes.

P. japonica a été signalé pour la première fois en Europe continentale en 2014, dans les régions de Lombardie et du Piémont en Italie. Son éradication en Italie et en Suisse n'est aujourd'hui plus possible. Cependant, les autorités phytosanitaires de ces pays ont mis en œuvre des mesures d'assainissement dans les zones tampon et le contrôle des mouvements de végétaux à partir des zones délimitées.



Analyse de risque

La menace de l'émergence et du développement de cet insecte ravageur en France est grande, du fait de la proximité géographique des foyers détectés en Europe (Italie, Suisse) et d'interceptions (Allemagne), mais aussi de sa forte polyphagie et son importante mobilité (comportement « d'autostoppeur » via les moyens de transport).









Selon Christine Tayeh, coordinatrice scientifique au sein de l'unité Expertise sur les risques biologiques à l'ANSES :
"Rien ne s'oppose à son établissement en France. C'est un insecte qui se déplace facilement, les conditions de température et de précipitation lui sont favorables et, comme il peut consommer de nombreuses espèces de plantes présentes sur le territoire français, il n'aura pas de difficulté à trouver des sources de nourriture."



Carte interactive des zones les plus favorables en Europe à l'installation du scarabée japonais – © INRAE

Confusions possibles

D'autres espèces de scarabées, de hannetons et de cétoines européens, ressemblent au scarabée japonais et peuvent causer des dégâts similaires. Avec son corps sombre à l'aspect métallique, *P. japonica* rappelle le hanneton des jardins, le hanneton bronzé ou encore la cétoine dorée, très répandus dans nos contrées.

			
<p><i>Popillia japonica</i> Hanneton japonais Thorax vert, doré, brillant Pattes fortes, Frange de poils dorés aux derniers segments de l'abdomen, élytres plus larges à l'avant qu'à l'arrière.</p>	<p><i>Phyllopertha horticola</i> Hanneton des Jardins, Hanneton horticole Thorax vert, sombre, mat Pattes plus grêles, élytres aussi larges à l'avant qu'à l'arrière.</p>	<p><i>Anisoplia tempestiva</i> Hanneton du blé Excroissance ronde caractéristique sur la tête en forme de nez, élytres mates et peu brillants.</p>	<p><i>Anisoplia remota</i> Anisoplie du Languedoc Nez arrondi, élytres aussi larges à l'avant qu'à l'arrière.</p>
			
<p><i>Anisoplia villosa</i> Rutelle velue Nez arrondi, élytres aussi larges à l'avant qu'à l'arrière.</p>	<p><i>Anomala dubia</i> Rutelle verte, hanneton bronzé Élytres aussi larges à l'avant qu'à l'arrière, absence de poils blancs.</p>	<p><i>Cetonia aurata</i> Cétoine dorée Beaucoup plus grand, taille supérieure à 14 mm, taches blanches.</p>	<p><i>Tropinota squalida</i> Cétoine hérissée Longs poils, élytres noirs avec des taches blanches.</p>

Plantes hôtes majeures dans l'Union européenne

Végétaux cultivés prisés des scarabées adultes : abricotier (*Prunus armeniaca*), cerisier (*Prunus avium*), glycine (*Wisteria*), haricot (*Phaseolus vulgaris*), maïs (*Zea mays*), noisetier (*Corylus avellana*), pêcher (*Prunus persica*), pommier (*Malus domestica*), prunellier (*Prunus spinosa*), prunier (*Prunus domestica*), rosier (*Rosa*), soja (*Glycine max*), vigne (*Vitis vinifera*).

Flore sauvage appréciée des scarabées adultes : plusieurs, dont *Fallopia japonica*, *Oenothera*, *Urtica*.

Plantes hôtes des larves : Poacées ex-graminées (*Agrostis*, *Axonopus*, *Bouteloua*, *Calamagrostis*, *Cynodon*, *Dactylis*, *Deschampsia*, *Eremochloa*, *Festuca*, *Koeleria*, *Lolium*, *Paspalum*, *Pennisetum*, *Phalaris*, *Phleum*, *Poa*, *Zoysia*...).

Symptômes

La visibilité des symptômes s'étend de la reprise d'activité des larves âgées au printemps (mi-mars) à celle des larves d'automne (mi-novembre), le stade adulte principalement estival étant optimal pour l'observation.

L'un des premiers signes d'infestation dans la strate herbacée est la présence de taches brunes qui se développent au niveau des racines mortes. Les dégâts larvaires sont généralement perceptibles assez tard, quand le gazon a subi des dommages significatifs (NB : dans les gazons sportifs fertilisés et irrigués, il faut parfois jusqu'à 600 larves/m² pour commencer à voir des symptômes). Sur les fruitiers et les plantes potagères, les feuilles dévorées sont caractéristiques, car les nervures principales et secondaires ne sont pas touchées.

Les adultes grégaires sont visibles à la fin du printemps et en été. Leurs dégâts alimentaires sont assez facilement détectables lorsque le niveau de population est important. Dans ce cas, les feuilles sont décapées, le limbe rongé, affichant un aspect de dentelle. Mais souvent, la nervure principale reste intacte. Les feuilles très atteintes brunissent et tombent sur le sol ou restent attachées aux rameaux. Les adultes ont pour habitude de commencer à se nourrir du feuillage à partir du sommet de la plante hôte. Les larves terricoles rongent les petites racines au détriment de la vigueur végétative de certaines espèces végétales (graminées à gazons ou prairies, plantes légumières...). Les végétaux infestés se décolorent et flétrissent. Les touffes d'herbe jaunissent, puis brunissent sous forme de plaques qui s'élargissent progressivement (foyers). Les infestations les plus graves entraînent le dépérissement des plantes.

Depuis 2023, le Ministère chargé de l'Agriculture et de l'Alimentation a mis en place un plan de communication actif face à la menace du scarabée japonais.



Scarabée japonais

Le scarabée japonais (*Popillia japonica*), originaire d'Asie et présent en Europe depuis 2014, est extrêmement dangereux pour les végétaux et étend progressivement son aire de répartition : il a été intercepté en Suisse et en Allemagne en 2021, à quelques kilomètres de la frontière française.

Il s'attaque à 300 espèces de plantes parmi lesquelles la vigne et les gazons ; il dévore le feuillage et sa larve les racines.

<https://agriculture.gouv.fr/plantes-en-danger>

ne faites pas voyager les plantes pour éviter son introduction sur le territoire.

Surveillez vos végétaux

Si vous reconnaissez cet insecte, envoyez une photo, en précisant le lieu de l'observation et la plante concernée à votre direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF).



agriculture.gouv.fr/plantes-en-danger

Surveillance

On effectue les inspections visuelles des scarabées adultes durant la période de vol (entre mi-mai et mi-septembre), en privilégiant les zones les plus propices à son émergence (surfaces herbagères, gazons tonchés et irrigués, vignobles, cultures fruitières, jardins de particuliers, espaces verts paysagers), en ciblant les plantes hôtes majeures.

L'autre méthode de surveillance est le piégeage. Le modèle le plus utilisé est un piège à entonnoir doté d'ailettes. Il associe des phéromones (médiateurs chimiques) à un attractif alimentaire (composés floraux).

Prévention

Du fait de son comportement « d'auto-stoppeur », *P. japonica* est facilement disséminé par les activités humaines. L'adulte peut se déplacer sur de grandes distances grâce aux transports (camions, trains...). Les larves peuvent, elles, être transportées par la terre ou le substrat entourant les racines des végétaux destinés à être remis en culture. Il est donc interdit de transporter de la terre, du terreau, du compost et du matériel végétal provenant d'une zone reconnue infestée (Italie, Suisse).

Que faire en cas de découverte ?

À ce jour, *P. japonica* n'est pas présent sur le territoire français.

Toutefois, son développement en Italie et la découverte de nouveaux foyers en Suisse à proximité de la frontière française appellent à la

plus grande vigilance. L'observation régulière des végétaux sensibles dans les zones à risque est utile pour permettre la détection précoce du ravageur, afin d'optimiser les chances d'éradiquer un éventuel foyer.



Les adultes peuvent être facilement détectés à l'œil nu et capturés à la main. Si l'on reconnaît cet insecte ou si l'on a un doute sur son identification, il faut le capturer, le tuer au congélateur ou en l'immergeant dans de l'alcool à 70°, puis s'adresser rapidement aux services en charge de la protection des végétaux au sein du service régional de l'alimentation direction régionale de l'alimentation de la direction de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt, en en précisant le lieu de l'observation et la plante concernée, et en joignant des photos si possible.

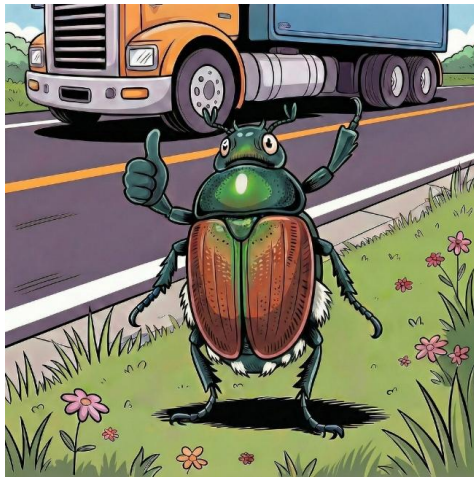
Pour en savoir plus

<https://agriculture.gouv.fr/le-scarabee-japonais-une-menace-pour-les-plantes>

Réalisation de la fiche : DGAL-SDSPV (Jérôme Jullien, Franck Nicolas), comité de relecture (Bureau de la Santé des Végétaux).

Sources bibliographiques et iconographiques : CABI, OEPP, CREA, ANSES-LSV, DGAL-SDSPV.

Edition : septembre 2024



Signalez toute observation ou suspicion auprès du SRAL
ou de FREDON Normandie conformément au Code Rural
et de la Pêche Maritime (Article L201-7):

sante-vegetale.sral.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr

contact.caen@fredon-normandie.fr

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau d'établissements professionnels d'horticulture, de pépinière et de jardinerie. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, les observations ne peuvent être transposées telles quelles à tous les établissements. FREDON Normandie dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les exploitants et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès de professionnels agréés.

Observations : FREDON Normandie, ASTREDHOR SM, Campus Métiers Nature de Coutances et producteurs

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Rédaction et animation : Damien LOISEL - FREDON Normandie

Directeur de la publication : David PHILIPPART

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du BSV HORTICULTURE ET PEPINIERE EN NORMANDIE n°8 du 02/07/2026 »

Coordination et renseignements : Damien LOISEL – damien.loisel@fredon-normandie.fr